



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT de Franche-Comté au CSA du 23/01/2023

Madame la Rectrice, Madame la Secrétaire Générale, cher·e·s collègues,

La scène se reproduit désormais à intervalle régulier : un nouveau ministre, de nouveaux résultats PISA décevants, de nouvelles annonces, de nouvelles réformes. À force de changer de cap, l'Éducation Nationale ressemble à un bateau ivre. Notre ministre a prescrit un traitement de choc. Comme tous les ministres avant lui, mais en mieux, évidemment. Le cap est fixé : Direction l'excellence, par la voie de l'exigence ! Un traitement de choc pour masquer l'inefficacité des politiques éducatives successives qui s'accumulent. L'échec de ces politiques qui ne reposent jamais sur les équipes, sur la recherche en éducation mais uniquement sur une analyse comptable des moyens alloués et en déshumanisant les personnels.

Il y a pourtant des éléments bien connus qui seraient à travailler : les journées à rallonge de nos élèves, les effectifs de classe (qui sont les plus chargés des pays de l'OCDE), les rémunérations nettement inférieures à celles des fonctions équivalentes dans les autres ministères pour des métiers qui n'attirent plus, l'absence de réflexion et de concertation et l'absence des moyens nécessaires pour mener à bien une réelle politique d'inclusion, la mixité scolaire portée disparue, etc...

Mais finalement, les annonces de notre ministre, si éloignées soient-elles de ce dont nous avons besoin pour notre école a au moins le mérite de proposer des pistes d'actions. A la lecture du projet académique de notre Rectorat pour 2023-2027, nous sommes dubitatifs : Mais qu'est-ce que ce projet peut bien vouloir dire ? Un projet académique est une feuille de route pour les années à venir, et si on ne peut qu'être d'accord avec les 4

axes proposés, nous n'y avons trouvé aucune proposition concrète. Quelles actions vont être mises en place ? Avec quels moyens ?

Lors de ce CSA académique, nous parlerons des mutations, des promotions et d'autres sujets qui permettent aux personnels d'améliorer leurs conditions de travail et de vie. A propos de la classe exceptionnelle, nous nous étonnons que le ratio des promotions affiché (V1 : 70% / V2 : 30%) ne soit pas respecté pour les certifiés, les PLP et les CPE. Est ce un début d'application des LDG carrières ministérielles à venir ? D'ailleurs, le Sgen-CFDT déplore qu'avec la disparition des viviers, la classe exceptionnelle devienne un grade qui ne constituera pas un débouché de carrière pour tout le monde. Plus aucun barème ni critère objectif qui garantissent une égalité de traitement. A l'image de l'évaluation des personnels ATSS laissée à l'appréciation du seul supérieur hiérarchique. Toujours plus d'opacité dans les promotions des collègues.

En ce qui concerne les mutations dans le second degré, les augmentations chaque année des barres d'entrée académiques nous inquiètent et découragent certains, notamment des contractuel·le·s, de passer le concours : seulement 38,4% de maintien dans l'académie sur V1 dans l'académie de Besançon quand en 2017 ce taux était de 71%. En ce qui concerne les collègues en RC/APC, seulement 45% de demandes satisfaites dans les demandes « recevables ». Et encore, les parents isolés ne sont pas pris·e·s en compte dans ces chiffres étant donné qu'ils, et surtout elles, ne sont pas considérés comme des vraies familles. Le bassin de vie de l'enfant ne semble avoir de sens que pour les enfants qui ont la chance d'avoir au moins deux parents. Le Sgen-CFDT de Franche-Comté demandera encore cette année une égalité de traitement dans les bonifications familiales pour toutes les familles, monoparentales ou non. Ce qui serait d'ailleurs un bon moyen d'action dans l'objectif d'atteindre l'égalité femmes/hommes.

Ce qui nous amène au bilan de la mise en oeuvre de plan d'actions égalité professionnelle femmes-hommes. Ce bilan parle d'actions sans jamais les citer, nous souhaiterions savoir précisément quelles actions ont été mises en place, sont encore en cours ou restent à mettre en place. En ce qui concerne la plateforme signaler-violences, il reste encore du travail du côté de la communication auprès des personnels car encore trop peu en connaissent l'existence. Le Sgen-CFDT rappelle son engagement en faveur de l'égalité femme-homme et pour que cessent les violences au travail.

Merci de votre attention.